

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Délibération 2023-46

OBJET : Modification du Bureau d'UNIVALOM

| | |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| Nombre de membres du Conseil Syndical | |
| Légal : | 40 |
| Désignés : | 30 |
| (dont 10 délégués avec voix double soit un total de 40 voix) | |
| Présents : | 15 |
| Visio : : | 0 |
| Votants : | 34 |
| Procuration..... | 9 |
| Date de la convocation : 14 décembre 2023 | |

Le 21 décembre 2023 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;
Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Daniel LEBLAY – Elizabeth DEBORDE

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET - Anne-Marie BOUSQUET à Hassan EL JAZOULI
Philippe DELEAN à Bernard ALENDA - Gilbert HUGUES à Patrick PEIRETTI
Françoise THOMEL à Marc OCCELLI - Xavier WIIK à Jean LEONETTI
Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI – Gilbert HUGHES à Catherine LANZA
Fabrice MORENON à Christophe FONCK

Membres excusés :

Joseph CESARO - Christophe ULIVIERI - Denise LAURENT - Jean-Marc DELIA - Khéra BADAOUY - Pierre CORPORANDY
François WYSZKOWSKI - Françoise BRUNETEAUX,

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par délibération du 10 septembre 2020, le Comité syndical d'UNIVALOM a procédé à l'élection de son Bureau qui est composé, en application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, du Président et de neuf Vice-président(e)s. Le nombre de Vice-président(e)s ne pouvant excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Commune de Vallauris en date du 12 novembre 2023, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a désigné de nouveaux représentants pour UNIVALOM par délibération n°CC.2023.040 du 11 décembre 2023.

Suite à cette nouvelle désignation de délégués syndicaux de la CASA, entraînant le départ de la 6^{ème} Vice-Présidente du Syndicat, il est aujourd'hui nécessaire à la fois de modifier la composition du Bureau d'UNIVALOM - tous les Vice-Présidents remontant d'un rang protocolaire au sein dudit Bureau - et de désigner un(e) 9^{ème} Vice-Président(e).

Il appartient donc au Comité syndical de procéder à l'élection d'un(e) 9^{ème} Vice-président(e) au Bureau conformément à la loi, c'est à dire à Bulletin Secret, en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

Élection du(de la) 9^{ème} Vice-Président(e) :

Madame Anne Laure SEBBAR propose sa candidature.

Madame JOUSSEMET et Monsieur RAIBAUDI sont nommés assesseurs pour cette élection.

Le dépouillement du vote par le bureau constitué ad hoc a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre d'inscrits : 40
Nombre de votants : 34 (A)
Nombre de suffrages blancs ou nuls : 0 (B)
Nombre de suffrages exprimés : 34 (C)=(A)-(B)
Majorité absolue : 17 (D)=(C)/2 (arrondi supérieur)

Madame Anne Laure SEBBAR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 9^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Ainsi le nouveau Bureau modifié du Syndicat a désormais la composition suivante :

Président du Bureau : Jean LEONETTI

1^{er} Vice-Président : Hassan EL JAZOULI

2^{ème} Vice-Président : Marc OCCELLI

3^{ème} Vice-Président : Christophe ULIVIERI

4^{ème} Vice-Président : Roland RAIBAUDI

5^{ème} Vice-Président : Jean-Pierre DERMIT

6^{ème} Vice-Président : Patrick PEIRETTI

7^{ème} Vice-Président : Emmanuel BLANC

8^{ème} Vice-Président : Emmanuel DELMOTTE

9^{ème} Vice-Présidente : Anne Laure SEBBAR

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **PREND ACTE** des résultats ci-dessus énoncés et proclamés par Monsieur le Président ainsi que de la nouvelle composition du Bureau.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI

